



CONFERENCE DE PRESSE

# Résultats du Plan automobile

*Point d'étape au 8 juin 2009*

**Luc CHATEL**

Secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation,  
Porte-parole du Gouvernement

Bercy > Lundi 8 juin 2009

# Sommaire

- **Le Plan automobile : point d'étape au 8 juin 2009**
  
- **Présentation du dispositif de prêts bonifiés mis en place pour le développement et l'industrialisation en France des véhicules décarbonés et des équipements spécifiques**
  
- **Le « Comité stratégique pour l'avenir de l'industrie automobile » :**
  - Présentation
  - Composition



# Comité Stratégique pour l'Avenir de l'Automobile

## Pacte Automobile

Point d'étape au 8 juin 2009

# *Le Pacte Automobile est en cours de déploiement*

---

## **Répondre aux besoins de financement des constructeurs dans le cadre de contreparties clairement définies :**

- **Les prêts aux constructeurs pour financer l'effort d'innovation**
  - Les prêts ont été versés à Renault (3 Mrds€), PSA (3 Mrds€), Renault Trucks (250 M€)
  - Une part de ces investissements d'innovation irrigue la filiale (30 %)
- **Dispositif de soutien de la Banque Européenne d'Investissement**
  - Les premières décisions ont été annoncées en mars (2 dossiers « constructeur » ; 1 dossier équipementier en cours de décision)
- **Financement des filiales de crédit des constructeurs : 1 Mrd€ de droit de tirage pour chaque filiale bancaire**

# *Le Pacte Automobile est en cours de déploiement*

---

## **Soutenir la demande :**

- **Dispositif du bonus/malus automobile en place depuis décembre 2007**
  - Sur les cinq premiers mois 2009, 54,4 % des immatriculations véhicules neufs bénéficient d'un bonus (42,5 % en 2008)
- **Prime à la casse de 1000 €**
  - Mise en place à compter du 4 décembre 2008
  - Un impact très significatif sur les prises de commandes
  - Au 31 mai 2009, 175 000 véhicules ont bénéficié de la prime à la casse
  - Le marché français amortit le choc de la crise : + 12 % en mai, - 1,4 % sur les cinq premiers mois 2009

# Le Pacte Automobile est en cours de déploiement

---

## Aider les équipementiers et sous-traitants de la filière :

- La mise en œuvre de la LME permet d'injecter 2 Mrd€ dans la filière, notamment au bénéfice des sous-traitants
- Le Fonds de garantie OSEO est opérationnel depuis le 27 février et monte en puissance. Fin mai, pour la filière automobile :
  - 731 garanties ont été notifiées (636 emprunteurs) pour 183 M€ de risque
  - 571 garanties sont en cours d'examen (571 emprunteurs) pour 111 M€ de risque
  - Premier dossier décidé le 2 mars au bénéfice d'une entreprise de la filière (Peugeot Japy)
- Le Fonds de modernisation des équipementiers automobile :
  - A réalisé trois investissements : TREVES (55 M€), Michel THIERRY (15 M€) et SAVOY INTERNATIONAL (4,3 M€)
  - Instruit une dizaine de dossiers qui seront décidés dans les semaines à venir

# Le Pacte Automobile est en cours de déploiement

---

## Aider les équipementiers et sous-traitants de la filière :

### ■ Le Fonds Stratégique d'Investissement a :

- Acheté sur le marché 2,34 % du capital de VALEO pour un investissement de 19 M€
- Signé le 31 mars 2009 une lettre d'engagement ferme en vue d'entrer au capital de FARINIA à hauteur de 20 M€

### ■ Le Plan de diffusion des pratiques d'excellence opérationnelle (*lean manufacturing*) est mis en place :

#### > Formation

- Inauguration en octobre 2009 en Rhône-Alpes d'une usine-modèle portée par l'ECAM, l'Ecole Centrale de Lyon, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne et les Arts et Métiers ParisTech Cluny. 150 étudiants et 50 cadres de PME formés par an
- Quatre projets similaires en gestation dans d'autres régions, suivis par la DGCIS

#### > Diffusion

- 30 opérations régionales montées (~700 PME ciblées) dont 9 visent exclusivement la filière automobile (en particulier dans les régions Bourgogne, Bretagne, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais)
- Les entreprises dans lesquelles le FMEA investit mettront en place une démarche *lean* approfondie avec l'aide financière de l'Etat

# Le Pacte Automobile est en cours de déploiement

---

## Aider les équipementiers et sous-traitants de la filière :

- **Le Code de performance et de bonnes pratiques** pour l'ensemble de la filière est mis en oeuvre
  - Une application spécifique a été négociée pour la plasturgie
  - CCFA et CLIFA ont mis en place des groupes de travail (*lean*, nouvelles technologies de communication, stratégie à moyen et long terme)
  - La plate forme d'échange sera lancée le 9 juin 2009
  - Les acteurs se mobilisent pour concrétiser les dispositions du Code (par exemple : nomination de « médiateurs » chez les constructeurs et équipementiers) et traiter les sujets qui remontent du « terrain »

# *Le Pacte Automobile est en cours de déploiement*

---

## **Soutenir l'emploi et la formation :**

- **La convention nationale de chômage partiel** dans l'industrie automobile a été signée le 1er avril 2009 ; les Directions Régionales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sont déjà mobilisées, avec les DRIRE
- **La charte automobile** se déploie :
  - Dans 15 régions un Comité Territorial est installé
  - Dans 4 régions un Comité est en cours de constitution
  - Des Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) ou des Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) ont été signées ou sont en cours de signature dans 12 régions.

# Le Pacte Automobile est en cours de déploiement

---

## Dynamiser l'innovation :

### ▪ Plan « véhicule décarboné »

- Le Groupe de travail sur les infrastructures de charge a été installé et a commencé ses travaux (conclusions remises fin juin 2009)
- A l'initiative de La Poste, les grands comptes publics ou privés (EDF, VEOLIA, GDF-SUEZ, UGAP...) travaillent à définir d'ici fin juin 2009 un cahier des charges commun (objectif 100 000 véhicules d'ici fin 2012)
- Un groupe de travail franco-allemand a été lancé le 11 mai 2009 à Berlin, dont les conclusions sont attendues pour novembre

### ▪ Favoriser l'émergence de filières françaises pour les batteries, la chaîne de traction et les moteurs thermiques aux normes de 2020 (<95g de CO2/km)

- L'ADEME a lancé le 26 mars une deuxième édition de l'appel à manifestations d'intérêt « véhicule décarboné », doté de 50M€ (remise des dossiers le 26 juin ; voir le site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)) afin de soutenir le développement de démonstrateurs de recherche dans le domaine
- Un appel à projets « prêts bonifiés » doté de 250 M€ est mis en place afin d'accompagner le développement des véhicules décarbonés et des équipements spécifiques



# Comité Stratégique pour l'Avenir de l'Automobile du 8 juin 2009

## Pacte Automobile

Prêts bonifiés pour l'industrialisation des  
véhicules décarbonés et des équipements  
spécifiques

# Prêts bonifiés pour l'industrialisation des véhicules décarbonés et des équipements spécifiques

---

L'Etat consent déjà des efforts en faveur du développement du véhicule décarboné, électrique et hybride rechargeable :

- **Le soutien à la R&D**
  - Le Crédit Impôt Recherche
  - Le PREDIT, le Fonds Unique Interministériel des Pôles de compétitivité
  - Le fonds démonstrateur de recherche de l'ADEME
- **Le soutien à la diffusion**
  - Bonus de 5 000 € pour les véhicules émettant au plus 60 g CO2/km

# *Prêts bonifiés pour l'industrialisation des véhicules décarbonés et des équipements spécifiques*

---

## **Les prêts bonifiés complètent le dispositif mis en place en accompagnant l'industrialisation :**

- **Projet industriel**, porté par une entreprise (yc GIE), visant un marché à horizon d'au plus 2 à 3 ans
- **Industrialisation de « véhicules décarbonés »** ou de systèmes innovants spécifiquement destinés à ce type de véhicules (batteries, chaîne de traction pour véhicule électrique...)
- **Sont aussi éligibles**, dès lors qu'ils s'inscrivent dans une démarche plus large, comportant l'industrialisation et la production en série, les projets :
  - De développement de lignes pilotes de production ;
  - De production de préséries en vue de phases de tests, d'essais et validations

# Prêts bonifiés pour l'industrialisation des véhicules décarbonés et des équipements spécifiques

---

## Des conditions attractives :

- Les prêts sont accordés dans le cadre de régimes notifiés à la Commission suite à sa communication de décembre 2008 relative à des mesures temporaires sur les aides d'Etat
- Ils peuvent être octroyés **jusqu'au 31/12/2010**
- Pour le dispositif général, la bonification des prêts est **limitée au 31/12/2012**
- Pour les prêts dits « produits verts » (anticipation de norme communautaire), la **durée de bonification est limitée à 2 ans**
- Taux fixe, principal remboursé in fine, versement des intérêts annuel, période de franchise correspondant à la réalisation de l'investissement
- Montant limité à 50 % du montant de l'investissement
- Durée :
  - 7,5 ans à 10 ans pour les projets d'industrialisation
  - 15 ans pour les projets de développement de lignes pilotes ou de production de préséries

# Prêts bonifiés pour l'industrialisation des véhicules décarbonés et des équipements spécifiques

---

## Un dispositif d'ores et déjà opérationnel :

- Les projets peuvent d'ores et déjà être déposés
- Une instruction en deux phases :
  - Dossiers simplifiés, éligibilité prononcée en un mois
  - Si éligible, dossiers à compléter
- Une instruction interministérielle (MEEDDAT, DIACT...) pilotée par la DGCIS ; le texte de l'appel à projets est disponible sur [industrie.gouv.fr](http://industrie.gouv.fr)
- Renseignements : [michel.ferrandery@finances.gouv.fr](mailto:michel.ferrandery@finances.gouv.fr)

## « Comité stratégique pour l'avenir de l'industrie automobile »

Installé par Luc CHATEL le 19 décembre 2008 suite à la mission que lui avait confiée le Président de la République sur l'automobile le 15 décembre, le « **comité stratégique pour l'avenir de l'industrie automobile** », qui se réunit pour la cinquième fois depuis sa création, rassemble les représentants de l'ensemble des acteurs de la filière :

- Constructeurs
- Equipementiers
- Sous-traitants et activités avales
- Elus
- Organisations syndicales
- Et établissements et pôles de recherche

**Ce comité, mis en place dans la perspective des Etats Généraux de l'Automobile réunis à Bercy le 20 janvier 2009 à l'initiative de Luc CHATEL, a pour objectif de refonder un véritable pacte automobile pour préserver l'emploi, reconquérir des parts de marché et augmenter la part de la valeur ajoutée automobile produite en France.**

**Ses travaux se déroulent selon cinq axes de réflexion :**

- L'automobile et les défis technologiques
- L'automobile et le maintien de l'emploi en France
- L'automobile et la compétitivité de l'outil industriel
- L'automobile et la performance de la filière de sous-traitants
- L'automobile et son environnement réglementaire et fiscal

### Composition du « comité stratégique pour l'avenir de l'industrie automobile »

#### Industriels

---

Groupe ARCHE : Patrick BELLITY, Directeur Général  
BAUD INDUSTRIES : Lionel BAUD, Président Directeur Général  
BOSCH : Guy MAUGIS, Président  
FAURECIA : Yann DELABRIERE, Président  
IVECO France : Jean PLENAT, Président Directeur Général  
MICHELIN : Jean-Dominique SENARD, Gérant  
Plastic OMNIUM : Laurent BURELLE, Président Directeur Général  
PSA Peugeot Citroën : Philippe VARIN, Président du directoire  
RENAULT : Patrick PELATA, Directeur général délégué aux opérations  
RENAULT TRUCKS AB VOLVO : Stefano CHMIELEWSKI, Président  
SAFT : John SEARLE, Président Directeur Général  
TOYOTA France : Michel GARDEL, Président  
VALEO : Jacques ASCHENBROICH, Président

## Fédérations et groupements professionnels

---

CLIFA : Jean-Lucien LAMY, Président  
CNPA : Patrick BAILLY, Président  
FIEV : Claude CHAM, Président  
UIMM : Frédéric SAINT-GEOURS, Président

## Organisations syndicales

---

CFDT : Dominique OLIVIER, Secrétaire Confédéral  
CFE - CGC : Dominique CHAUVIN, Fédération de la Métallurgie  
CFTC : Jacques VOISIN, Président  
CGT : Bernard THIBAULT, Secrétaire Général  
FO : Jean-Yves SABOT, Secrétaire Fédéral en charge de la branche des équipementiers automobiles

## Elus

---

Gérard CORNU, Sénateur d'Eure et Loir  
Jacques MASDEU-ARUS, Député des Yvelines  
Martial SADDIER, Député de Haute-Savoie, Président du groupe d'étude sur les industries mécaniques de l'Assemblée Nationale

## Organismes de recherche et pôles

---

IFP : Oliver APPERT, Président  
INRETS : Guy BOURGEOIS, Président  
POLE MOV'EO : Jacques LACAMBRE, Président

## Représentants de l'Etat

---

DGE : Luc ROUSSEAU, Directeur Général  
DGTPE - APE : Bruno BEZARD, Directeur Général